

# **Déclaration des personnels du collège Joliot-curie de Tucquegnieux ainsi que des représentants des parents d'élèves**

**Lundi 06 février 2012**

Nous nous retrouvons ce soir dans un conseil d'administration convoqué dans l'urgence suite à la règlementation concernant les modalités de vote sur la DHG.

Lors du premier conseil d'administration, Monsieur Soarès a exposé la répartition de la DHG. Dans un débat, nous avons tous exposé nos arguments puis nous avons procédé à un vote éclairé et assumé. La DHG a été repoussée avec 14 votes contre et 4 pour.

Ce soir encore, nous rejetons la proposition de DHG qui nous est faite ; nous sommes conscients des efforts fournis par Monsieur le Principal pour répartir les ressources attribuées en ménageant au mieux les conditions de travail de toute la communauté scolaire, enfants et adultes. Nous respectons son travail mais le vote négatif reste donc l'un des moyens à notre disposition pour faire entendre nos revendications, déjà exprimées dans une motion lors du conseil d'administration de jeudi :

- des effectifs par classe ne dépassant pas 24 élèves
- le maintien de la structure actuelle en nombre de divisions, tant au collège qu'à la SEGPA
- la possibilité pour les élèves de s'initier à la culture latine dans des conditions acceptables
- la possibilité de garder les élèves de 4e/3e SEGPA à Tucquegnieux , où ils ont leurs repères, au moins pour les enseignements généraux
- La conversion des HSA en heures-poste